## des Princes &c. Septemb. 1718. 185

Representation faite à S. A. R. le Duc Regens le 19. Juin dernier par les Députez du Parlement de Paris, au sujet de l'Edit concernant les Monoyes.

MONSIEUR,

E Parlement s'estimetoit bien mal heureur si vous pouviez le soupçonner qu'il eut ja. Represent mais oublié son devoir au point de faire au sationsaite cune démarche qui l'écarte du prosondrespect au Regens qu'il doit au Roi; & que lui qui est institué par les Dêpour faire exécuter ses volontez, manque ja putez du mais à donner à tous les sujets de Sa Majesté Parlement l'exemple de la soumission la plus exacte à le 19. Juintous ses ordres.

Dans toutes les démarches que la Compagnie a faites dans l'occasion presente, elle n'a eu d'autre objet que de se mettre en état de pouvoir avec plus de connoissance, faite les reslexions necessaires sur un Edit qu'elle ne connoit que par les inquiétudes de ce grand Royaume; & en cela elle n'a eu en vûe que l'interêt du Roi & de l'Etat.

Après avoir pendant plusieurs années examiné la matiere le plus scrupuléusement qu'il lui a été possible, le Parlement à crû me pouvoir rien faire de plus conforme à l'intention qu'il a de procurer le soulagement du public, que d'exposer par de trés-respectueuses representations à un Prince aussi éclairé que vous l'êtes, Monsieur, les circonstances sans nombre de cet Edit, tant par la forme dans laquelle il est distribué dans le public, que dans le fond, par les dissessions qu'il contient.

Pe: